

L'écho des Services

Edito du Président

L'Assemblée générale d'Olga SPITZER a approuvé le 24 juin 2019 la démarche proposée par le Conseil d'Administration de transformation de notre Association en Fondation Reconnue d'Utilité Publique.

Cette transformation devrait être actée par décret du Ministère de l'Intérieur, après avis du Conseil d'Etat, d'ici moins d'une année.

Il s'agit d'une étape importante dans la vie de notre Association fondée en 1923. Une étape car Olga SPITZER conserve la même personnalité morale, qui ne sera que transformée, et poursuit le même objectif central, la protection de l'enfance. Elle conservera ses structures et son organisation interne, le même statut du personnel, le même mode de financement principal, les mêmes droits et obligations juridiques.

Mais cette étape est importante puisque la transformation, qui a certes pour objet de mieux adapter notre statut à la réalité de son fonctionnement, a surtout une

grande ambition : permettre à Olga SPITZER de tenir toute sa place et de se développer dans un monde qui évolue.

Forte de la notoriété et de la crédibilité que donne le statut de Fondation, Olga SPITZER sera mieux armée pour répondre aux besoins exprimés et pour investir de nouveaux champs d'action.

L'ouverture de son conseil d'administration à de nouvelles personnalités et institutions comme l'accès, même limité, à des fonds privés est de nature à faciliter le renouvellement des projets et l'innovation.

Enfin, le socle de la réussite d'Olga SPITZER, le professionnalisme des salariés et leur engagement au service des enfants qui leur sont confiés, restera plus que jamais l'atout principal de la Fondation comme il est celui de l'Association.

Michel MORIN

Président de l'Association Olga SPITZER

Hommage à Madame Bernadette JARDIN

Madame Bernadette Jardin nous a quittés le 15 août dernier.

C'est pour tous une profonde tristesse et pour l'association Olga Spitzer une grande perte.

Administratrice de l'Association dès 2008, sous le mandat du Président Landouzy, Madame Jardin en est devenue Vice-Présidente en 2014. Très largement engagée dans la vie associative, elle a, outre ses responsabilités au Conseil d'administration, assumé la présidence de la « Commission protection de l'enfance et médico-sociale » à l'automne 2013, suite au départ de Monsieur Jean AMET, Vice-Président. Elle se réjouissait du fait que cette nouvelle fonction lui permette de rencontrer les directeurs et les professionnels, tout en s'assurant de la dimension associative de chaque proposition. En toute humilité, elle agissait en fédératrice au sein de cette commission dont la tâche était, comme elle le disait, de mettre en avant « ceux qui travaillent, les professionnels ».

Dotée d'une grande culture, elle insistait pour que soit favorisé l'accès aux activités culturelles des enfants et jeunes suivis par l'Association.

Parmi les nombreux projets soutenus par sa fabuleuse énergie : La « Maison des deux ponts » dans le 19ème arrondissement de Paris, dispositif pilote d'accompagnement à la scolarité et aux soins de proximité », pour lequel elle s'est beaucoup investie, particulièrement auprès de la Direction de l'Académie. Sur le territoire des Hauts-de-Seine, elle a validé « Le protocole à la parentalité et à l'accompagnement des jeunes enfants ». Projet personnalisé, destiné à apporter une réponse adaptée à la situation de chaque enfant, nécessitant le développement de multiples partenariats et une coopération coordonnée des intervenants au bénéfice des familles. Là encore, son charisme et son esprit pragmatique ont été d'un grand soutien.

En Essonne, Madame Jardin a validé le projet du Service Social à l'Enfance permettant la « Visite en présence d'un tiers » dans le cadre d'une mesure d'AEMO. Ce dispositif donne une nouvelle dynamique de travail dans la relation parents-enfants, ainsi qu'une évaluation plus fine du risque. Son souci de ne jamais perdre de vue la sécurité, la singularité et le bien-être de l'enfant, a porté ce projet tout au long de son élaboration.

A Paris, trois projets ont été récemment validés sous sa présidence. L'action collective de prévention des violences et des rixes, pilotée par Chérif Chaouche, alors Directeur du Service de Prévention Spécialisée sur le 11ème arrondissement. Ce projet bénéficie de la coopération coordonnée de trois services parisiens de l'Association Olga Spitzer : le Service de Prévention Spécialisée, le Service d'Assistance Educative en Milieu Ouvert, et le Service de Prévention et Protection de l'Enfance de Paris. Nous savons à quel point Madame Jardin était concernée par la Prévention Spécialisée, un investissement personnel qui a permis, une fois encore, le développement et l'aboutissement de ce projet. Au sein du SPPE, c'est un projet expérimental de mesures spécifiques d'AED à destination des enfants adoptés qui a bénéficié de son soutien actif. Enfin, l'encadrement et la pérennisation des interventions du Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants Donald Woods Winnicott au sein des lycées professionnels parisiens nous rappelle à quel point la carrière de Madame Jardin, Provisoire de lycée honoraire, a été bénéfique à notre Association.

Comment ne pas évoquer aujourd'hui l'enthousiasme, la persévérance et le sens du détail dont elle a fait preuve à l'occasion de l'élaboration de notre Projet associatif. Ce projet, basé sur le respect, la solidarité, la laïcité, l'engagement et l'indépendance, reflète parfaitement des valeurs qui étaient siennes et qu'elle défendait avec ardeur.

Toujours attentive à l'implication et à la reconnaissance du travail de l'ensemble des professionnels, elle a veillé à ce que, tout au long de l'élaboration de ce Projet associatif, la parole des salariés participant aux groupes de projet soit prise en compte et respectée.

Je crois pouvoir affirmer, sans trahir personne, que chacun d'entre nous gardera en mémoire le privilège d'avoir côtoyé une personnalité d'exception, une grande femme engagée, généreuse et bienveillante, dont le charisme et la formidable énergie qu'elle prodiguait sans compter, nous manqueront cruellement.



Michel MORIN

Président de l'Association Olga SPITZER

Notre assemblée générale, tenue à Paris le 24 juin dernier, nous donne ainsi l'occasion de dresser le bilan de nos activités, de présenter une image fidèle des forces en présence que sont nos professionnels engagés auprès des enfants et des jeunes ; enfin, par de nombreux projets, contribuer à la constante amélioration de nos accompagnements et prises en charge.

Faut-il rappeler le rôle que joue, au sein de la gouvernance associative, la Commission Protection de l'enfance et médico-sociale, comme celui du Projet associatif ?

Madame Bernadette Jardin, dans ses responsabilités, aura largement engagé d'importants projets, tout en conduisant à leur réussite. Nos Directeurs, et les Chefs de Service, ont pour leur part assuré pleinement leurs responsabilités, soutenus en cela par nos collègues de la Direction générale, équipe que j'ai l'honneur d'animer et de piloter.

Sous l'impulsion de Monsieur Michel Morin, de vastes chantiers seront ouverts, favorisant ainsi le dialogue avec les syndicats, renforçant l'amélioration des conditions de travail tout en énonçant une stratégie de gestion plus offensive, grâce à l'appui de notre Trésorier, Monsieur Alain RAOUL, pour mieux préserver notre autonomie et sa capacité d'agir.

Parmi les priorités, si elles sont nombreuses, elles se déterminent autour de plusieurs axes **tels** que :

Améliorer le patrimoine immobilier de l'Association tout en conservant une assise territoriale au plus proche des usagers. Ainsi l'antenne du SESSAD d'Evry, aménagée dans le même immeuble que l'UJA, s'installe dès septembre dans des conditions d'accueil et de confort exceptionnelles.

A ce jour, l'antenne de Palaiseau, déjà installée, a pu achever des travaux de mise en conformité, levant ainsi des contraintes

architecturales jusqu'ici très complexes.

A Tigery, où des travaux de rénovation sont en cours, c'est dans un plan d'aménagement qu'il a été fait appel à un architecte d'intérieur afin d'offrir à nos pensionnaires des conditions de vie plus confortables sur les quatre pavillons vieillissants.

Sont toujours recherchées des solutions visant à déménager l'actuel SESSAD d'Epinay, locaux inadaptés à notre activité.

A cette fin ai-je constitué une cellule de gestion de l'immobilier au Siège, m'entourant du Service logistique et du conseil permanent d'architectes spécialisés.

Tel que l'axe développement et qualité, récemment complété par un renforcement des études et des recherches, et ce en lien avec plusieurs laboratoires d'université.

Tel que le renforcement des capacités des Ressources humaines, très investies et moteur dans leurs initiatives, visant à améliorer les conditions de travail, un renforcement des compétences métiers et un soutien managérial par, notamment, le tutorat et les formations collectives thématiques sollicitant des experts de divers horizons.

Rappelons plus prochainement les élections professionnelles pour la mise en place du Comité Social Economique (CSE).

Egalement programmées, deux journées d'accueil des nouveaux salariés, les jeudis 14 et 21 novembre prochain.

Enfin, **telle** que la présentation des budgets 2020, le plus souvent assortie de « mesures nouvelles » pour mieux diversifier et enrichir nos pratiques professionnelles.

Nous aurons l'occasion de prolonger nos échanges lors des réunions institutionnelles qui ponctuent la vie de nos Etablissements.

Jean-Etienne LIOTARD
Directeur Général



Hommage à Madame Josette BOULAY-LABBE

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition brutale de Madame Josette BOULAY-LABBE, salariée de l'Association et notamment du SSE de l'Essonne pendant 35 ans (1973 - 2008), en qualité d'éducatrice spécialisée puis de chef de service de l'antenne d'Etampes. Elle avait également effectué l'intérim d'un chef de service de l'antenne de Corbeil durant l'année 2010.

Nous gardons en mémoire son engagement sans faille pour la mise en œuvre de nos missions, son souci permanent des enfants et de leur protection mais aussi sa grande humanité et sa profonde générosité.

Nous adressons nos condoléances les plus sincères à sa famille.

Corinne FERNET-LUCAS
Directrice du SSE 91

Hommage à Madame Véronique ROUX

Nous avons appris avec émotion le décès de Madame Véronique ROUX survenu le mercredi 20 février 2019.

Madame ROUX avait été engagée au Service Social de l'Enfance le 4 septembre 1989 en qualité d'Assistante de Service Social.

Par ces quelques mots, l'Association Olga Spitzer souhaite évoquer son parcours professionnel qui, aujourd'hui, peut paraître exceptionnel de par sa fidélité au Service.

Après l'obtention de son diplôme le 30 juin 1982, elle a signé son premier contrat de travail à la Mairie de Garches, en qualité d'Assistante Sociale, du 1er octobre 1982 jusqu'au 3 septembre 1989. De mandant un détachement de longue durée à la fonction publique le 3 septembre 1989, elle rejoindra l'Association Olga Spitzer dès le lendemain. Ce détachement portera finalement très bien sa qualification de « longue durée » puisqu'elle restera avec nous jusqu'au bout.

Dotée d'un caractère affirmé, elle a toujours su forcer les gens à réfléchir ; que ce soit les familles qu'elle a accompagnées avec beaucoup d'empathie, comme les membres de cette Institution. C'est une évidence pour ceux qui l'ont connue, elle laissera un souvenir impérissable tant son engagement professionnel était profond.

Bertrand DERIC
Directeur adjoint du SSE 92

Nominations de Directeurs

◆ L'Espace Famille Médiation (EFM) et la Maison Des Liens Familiaux (MDLF)

Suite au départ en retraite de Madame Marie LEWIS, la Direction des deux Services a été confiée à Madame Clarisse BOMPOINT, en poste depuis le 10 janvier 2019.

◆ L'Unité d'Hébergement du Pôle médico-social

Madame Valérie BOUR occupe le poste de Directrice adjointe de l'Unité d'Hébergement du Pôle médico-social depuis le 11 mars 2019.

◆ Le Service Social de l'Enfance des Hauts-de-Seine (SSE 92)

Madame Alice DRUSSANT a pris ses fonctions au poste de Directrice du SSE 92 le 25 mars 2019.

◆ L'ITEP « Les Fougères » et le Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS)

Monsieur Chérif CHAOUCHE a quitté la Direction du SPS pour prendre celle de l'ITEP « Les Fougères » et du CAFS le 1er juillet 2019.

◆ Le Service de Prévention Spécialisée (SPS)

Monsieur Kouider BENKATTI remplace Monsieur Chérif CHAOUCHE à la Direction du SPS depuis le 10 juillet 2019.

« Vous reprendrez bien un peu d'Histoire...? »

1923 – 1939

DU SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE EN DANGER MORAL AU SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE



Les locaux provisoires
de la rue Surcouf

LES ETAPES

En 1927 : le SSEDM emploie 8 assistantes sociales et 2 secrétaires. Il s'occupe de 627 cas d'enfants.

En 1928 : installation rue Surcouf dans une maison démontable avec 13 assistantes sociales, et début de l'organisation des services annexes à l'aide de bénévoles.

En 1929 : ouverture de la maison d'observation psychologique, de traitement et de rééducation « *Le Foyer de Soullins* » à Brunoy, pour 50 enfants d'âge scolaire. A Paris, le SSEDM emploie 17 assistantes sociales et 4 secrétaires.

En 1930 : le Service Social de l'Enfance en Danger Moral devient le Service Social de l'Enfance (attaché au tribunal pour enfants de la Seine).

« *Devant les plaisanteries et les quolibets de certains passants, nous avons trouvé préférable d'enlever le nom du service, peint en gros caractères sur notre baraque de la rue Surcouf. Je sais bien que pour celui qui réfléchit, notre nom dit exactement ce que nous sommes et en cela, il est parfait, mais comme de nombreux gens ne comprennent pas, nous désirons supprimer ce « danger moral », quitte à rester un peu plus dans le vague. Je suggère de nous appeler dorénavant « Service Social de l'Enfance », en gardant entre parenthèse (attaché au tribunal pour enfants de la Seine). »*

Mme Olga SPITZER, rapport d'activité de 1929

En 1932 : le Service Social de l'Enfance (SSE) quitte les locaux provisoires de la rue Surcouf pour s'installer au numéro 19 de la rue du Pot-de-Fer, dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, dans une maison construite tout exprès par Monsieur SPITZER, qui en fera don à l'Association quelques années plus tard.

En 1937 : les effectifs comptent 29 assistantes sociales et 5 secrétaires pour les seconder. Trois examens médico-psychiatriques et syphiligraphiques, ainsi qu'un examen d'orientation professionnelle ont lieu toutes les semaines au service, qui reçoit et oriente environ 2 500 à 3 000 enfants par an et en suit environ la moitié.

De mai 1923 à mai 1937 : le service a examiné la situation de 11 481 familles, orientant et guidant plus de 24 000 enfants et adolescents.

Entre 1929 et 1933 : les enfants orientés vers le Foyer de Soullins le sont principalement par les assistantes sociales du SSE. Peu à peu le Foyer se dégage du secteur exclusivement judiciaire.



Le Foyer de Soullins



Première brochure du SSEDM, parue en 1933



...NE DEVRAIENT-ILS PAS TOUS
RESPIRER CETTE JOIE DE VIVRE ?
ET POURTANT...



LE SERVICE SOCIAL DE L'ENFANCE
attaché au Tribunal pour Enfants et Adolescents de la Seine
ressort d'office publique par décret du 31 mars 1928
Boulevard Saint-Jacques - 35, quai des Orfèvres - PARIS (5^e)
SERVICES ET CONSULTATIONS
19, rue du Pot-de-Fer, Paris (5^e)
(y adresser toute la correspondance)
Téléphone : Glacière 26-39
Chèques Postaux : Paris 1105-32
Permanences : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.
Le Secrétaire générale reçoit le jeudi de 15 à 18 heures.

« Puisque nous voulons intéresser le public à nos efforts sur la situation si spéciale de nos adolescents, il faut de la propagande, des ventes de charité ».

Mme Olga Spitzer, 1930



Le Projet associatif, validé par l'Assemblée générale du 21 juin 2017, a été décliné en orientations politiques et en actions opérationnelles. Ces dernières, nombreuses, ont été priorisées avec l'aide des Directeurs et Directrices des Services. Le planning ainsi défini fait l'objet de réajustements réguliers afin de tenir compte des aléas sous-jacents à la vie des institutions. Il n'en demeure pas moins que Monsieur Morin et Monsieur Liotard, garants de ce Projet, restent particulièrement vigilants à sa concrétisation.

Un travail conséquent a déjà été mené. Il est important de le porter à la connaissance de chacun.

Ainsi l'axe 1 questionne la consolidation de l'existant, la mise en place de process bien identifiés par chacun et la valorisation des projets innovants des Etablissements et Services de l'Association.

Le cadre associatif de la démarche d'amélioration continue de la qualité a été donné à toutes les Directions. A ce titre, un Comité qualité a été mis en place regroupant des référents de chaque structure. Sa mission est la mise en place d'une démarche continue, l'homogénéisation et le développement des outils qualité au sein de chaque Service.

La valorisation des actions et projets existants sera notamment portée par la diffusion d'un « Echo des Services » dédié à ce sujet. Le nouveau Site Internet est un support pertinent pour mettre en avant l'innovation de nos Services. Cette mutualisation doit permettre la diffusion de bonnes pratiques sur l'ensemble de l'Association. Concernant la création de Services sur de nouveaux territoires et le développement de projets innovants, l'Association reste attentive aux appels à projets et aux appels à manifestation d'intérêt. La réponse associative se fait notamment sur des critères de qualités du service rendu ; c'est pourquoi à ce jour, l'Association Olga Spitzer ne s'est pas positionnée sur de tels projets. La Direction qualité et développement est en veille sur le sujet avec le soutien de la Documentaliste de Paris. Il est nécessaire d'anticiper ces appels à projets et se positionner comme force de proposition de projets innovants. Ainsi un Comité innovation et développement a été mis en place. Il assure une veille sur les territoires, sur la mise en place de commissions stratégiques locales. Il doit proposer des axes innovants de développement.

Une réflexion est menée autour de la professionnalisation et de l'insertion des jeunes accueillis, dans le département de l'Essonne dans un premier temps. Cette réflexion devrait aboutir à des rencontres avec des partenaires d'ici la fin de l'année 2019.

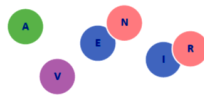
Le développement interpelle le rayonnement de l'Association, sa capacité à être un acteur social du territoire. Ainsi, la gouvernance est très attentive au développement du bénévolat. Une charte est en cours de formalisation afin de donner un cadre au déploiement de bénévoles au sein des services.



P
R
O
J
E
T

ASSOCIATIF

2017 - 2022



Point d'étape sur le Projet associatif

La transversalité, axe 2, est sous-jacente à l'ensemble des nouveaux projets. Elle instaure une dynamique positive et permet à chacun de s'impliquer dans les groupes de réflexions associatifs. Ainsi, les réunions inter services telles que l'inter SIE puis l'inter AEMO-AED en sont des exemples notoires. Pour autant, instaurer de la transversalité et de la pluridisciplinarité demande du temps, et une organisation donnant la possibilité à chacun de se rencontrer. Les projets, réunions proposés par la Direction générale tiennent compte à présent de ce critère de transversalité.

Une réflexion est menée autour d'ateliers et de journées d'études institutionnelles. Des thématiques suscitant l'intérêt du plus grand nombre doivent être identifiées et proposées à l'ensemble des salariés.

La formation collective est un des outils permettant la transversalité. Elle rencontre un franc succès et sera reconduite sur les prochaines années. Le partage de compétences sera assuré par le tutorat de nouveaux salariés, facilité par l'octroi d'une prime aux personnels volontaires.

Face à la pénurie de certains métiers, des partenariats sont en cours avec des centres de formation.

Concernant l'axe 3, la communication, le nouveau Site Internet, très attendu a été mis en ligne en janvier 2019. Il donne indéniablement une image valorisée de l'Association. Un travail conséquent reste à faire, qui doit être porté par chacun d'entre nous.

Ce site permet de faire connaître l'histoire de l'Association qui est diffusée parallèlement dans « L'écho des Services » et qui doit être connue de l'ensemble de nos professionnels. C'est bien l'histoire qui offre une légitimité d'action à notre structure.

Le sentiment d'appartenance à l'Association sera facilité par un temps d'accueil des nouveaux salariés à la Direction générale. Deux journées leur seront dédiées en novembre prochain.

Appartenir à une institution, c'est retrouver une cohérence de fonctionnement au sein des différents services, d'où l'importance du travail d'homogénéisation des process portées par les Directions de la Direction générale.

Le partenariat est un axe stratégique fort. Des passerelles sont mises en places ou étudiées avec des partenaires sur des territoires identifiés. Ce travail d'approche prend du temps et doit suivre le rythme institutionnel de chacun.

Pour finir, l'Association est adhérente à une vingtaine de fédérations. Au-delà du nombre, la qualité de l'adhésion doit être recherchée. Ainsi, chaque adhésion doit donc être questionnée dans ce sens. L'institution doit trouver au sein de ces fédérations un écho aux valeurs associatives, un relais aux positionnements de la gouvernance, une veille prospective lui permettant d'anticiper son développement.

Le Projet associatif présenté ici doit rester actif. Son déploiement doit se retrouver à tous les niveaux et doit être formalisé dans les projets de services des Etablissements.

Estelle DELMAS-FAVODON
Directrice Qualité et Développement

Responsable de Publication, Jean-Etienne Liotard, Directeur Général

L'ATELIER PHILO DU SSE 92

« Il est beaucoup plus facile pour un philosophe d'expliquer un nouveau concept à un autre philosophe qu'à un enfant. Pourquoi ? Parce que l'enfant pose les vraies questions. » J-P. Sartre

Pour qui ? Des enfants de 7 à 9 ans suivis en AEMO ou AED.

Combien ? De 8 à 10 enfants .

Par qui ? Aurélia Missof de l'association « Les Petites Lumières ». Lou Lejeune, éducatrice spécialisée, et Gwladys Hodebourg, psychologue, sur l'équipe 3 du Pôle de Nanterre.

L'idée d'un « atelier philo pour enfants » a émergé à l'issue de l'atelier contes, mis en place depuis plusieurs années sur l'équipe. Cet atelier a longtemps été destiné à des enfants âgés en moyenne de 5 à 8 ans. L'idée était de faire éclore leur part d'imaginaire et de la mettre en réflexion. A l'issue du

affirmation et mise en valeur de ses idées, écoute et respect des idées et de la parole de l'autre, développement du sens critique. Il s'agit pour les enfants d'apprendre à penser par eux-mêmes, d'élaborer « leur » réponse et non pas de donner « la bonne » réponse.

En se confrontant à la parole de l'autre, à une pensée qui n'est pas la sienne, l'enfant peut d'avantage comprendre, identifier et nommer ses émotions, ainsi que celles qui ne lui appartiennent pas. Cela permet une démarche accompagnée et pensée, de leur faire découvrir et de développer leur rapport au monde, la différence et la tolérance.

«**Les Petites Lumières**», association créée en 2014 par Chiara Pastorini, a pour projet d'accompagner les enfants dans la découverte de la philosophie de façon ludique, en associant la pratique interactive de l'échange non seulement à une activité artistique, mais aussi à des références philosophiques classiques. Leurs intervenants ont l'expérience de ces ateliers dans des écoles, des médiathèques, des bibliothèques, des salons de livre, des cafés poussettes,... Les médiateurs ont tous un parcours universitaire en philosophie et ont très souvent d'autres compétences qui favorisent l'approche ludique de la philosophie et la réappropriation concrète des concepts à travers la danse, le cinéma, l'art-thérapie, le théâtre, les arts plastiques, la musique, etc.

Déroulement d'un atelier type

Les enfants sont invités à aborder un thème. Afin de trouver ce thème, Aurélia réunit les enfants en cercle autour d'elle, un enfant est nommé « président de séance », il sera chargé de distribuer la parole grâce au bâton de parole. De cette façon les enfants apprennent à respecter la parole de l'autre et à s'écouter.

Lors du premier atelier, Aurélia invite les enfants à énoncer leur couleur préférée et le sport qu'ils pratiquent. Elle leur demande ensuite de réfléchir à ce qu'il pourrait y avoir de commun ou de différents entre eux.

« L'enfant n'est pas un vase qu'on emplit, mais un feu qu'on allume ! »
Montaigne

Cette réflexion conduit les enfants à parler des différences de goûts entre les gens, de leurs particularités, qu'elles soient physiques ou idéologiques, et également, de se demander si l'on est responsable de ces choix.

Nous avons été très impressionnés par la qualité d'écoute et par la prise de parole des enfants. Ils se sont tous, sans exception, exprimés lors des discussions. Spontanément, les enfants reprennent une idée avancée par un pair pour la compléter ou la remettre en question, permettant de faire avancer la recherche collective. L'écart d'âge, du CE2 au CM2, enrichit les échanges et le climat est toujours bienveillant.

Les enfants font preuve d'une grande curiosité pour tous les supports proposés : œuvres d'art, contes, mythes, albums de jeunesse, extrait de film.

La pratique artistique proposée à chaque séance est à la fois une source de plaisir et d'exploration intéressante des thèmes abordés comme en témoignent les dessins des enfants.

Si l'intervenante avait initialement établi des thèmes, ce sont les échanges des enfants qui ont construit les séances. Voici les thèmes qui ont été abordés au cours des 5 séances :

Qu'est-ce que philosopher ?

Comment grandit-on ?

Qu'est-ce qui est beau ?

Qu'est-ce que veut dire « c'est juste ou injuste » ?

Qu'est-ce qu'être libre ?

La philosophie n'est pas donc une pédagogie de la réponse, mais une pédagogie de la question. Dans ce cadre, l'animateur devient un médiateur pour faciliter la construction des débats. Il doit en même temps provoquer et faire naître l'autonomie de pensée chez l'enfant. Il relance la réflexion par le biais de demandes d'explication sur les idées émises, de précision, de définition, d'argumentation,...

Gwladys HODEBOURG

Psychologue au SSE 92

Lou LEJEUNE

Travailleur social au SSE 92

Soutenues par **Mélanie DALLA-CIA**

Cheffe de Service au SSE 92



récit, conté tour à tour par les travailleurs sociaux, l'atelier se poursuit par la mise en scène de l'histoire et sa représentation dessinée.

L'atelier contes a toujours été riche d'échanges et d'idées et nous avons envie de poursuivre la construction d'un espace de parole mais surtout de pensée. La philosophie nous est apparue comme une évidence en ce sens qu'il s'agit d'une manière de réfléchir sur le monde, sur soi et surtout sur les autres.

Ainsi, cet atelier a pour but d'inscrire les enfants dans un processus d'échange et de parole, de confrontation et d'ouverture.

Les ateliers philosophiques proposés par « Les Petites Lumières » intègrent également une pratique artistique (théâtre, chant, danse, marionnettes...) permettant aux enfants de stimuler plusieurs compétences : prise de parole, développement de l'expression orale, inscription dans un débat,

Témoignage de rencontres... au Service d'Investigation Educative d'Evry

Année 5, n° 10

L'année 2018 a été marquée par le souhait de la Cheffe de Service de s'engager dans un autre projet, après dix années passées au SIE. Ainsi, en juin, une nouvelle Cheffe de Service prend ses fonctions au Service d'Investigation Educative...

Arrivée dans un Service d'investigation qui conduit l'exercice de 350 mesures à l'année, il faut prendre « le train en route » : découvrir la Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE), son rythme, sa temporalité imposée par le cadre réglementaire mais aussi finement réfléchi. Rien n'est réalisé au hasard, chaque procédure est le fruit d'une histoire, d'une analyse d'équipe et d'éprouvés. Les mardis et jeudis matins sont rythmés par des temps pluridisciplinaires formels (concertations, synthèses). Le génogramme projeté au tableau sonne le démarrage des réflexions. La pluridisciplinarité prend tout son sens, chacun apporte un éclairage particulier. Nous sommes parfois glacés par la gravité du contexte dans lequel l'enfant évolue : conflits de loyauté, violences sexuelles, psychologiques, physiques, carences, rejet, abandon, précarité. Les éléments rapportés par le psychologue, participent à l'élaboration des hypothèses de compréhension de l'équipe pluridisciplinaire où les regards des différents

métiers se croisent dans une synergie propice. Chaque membre de l'équipe est engagé, attentif, bienveillant, et ce au regard des impacts des préconisations proposées aux magistrats sur la vie de l'enfant. Rencontrer cette équipe, s'immerger dans son fonctionnement amène à se questionner sur la manière

dont les professionnels approchent ces enfants et leurs familles, avec cette temporalité contraignante qu'impose la mesure.

La première rencontre démarre à l'accueil avec les secrétaires, « professionnelles au cœur du Service », qui sont les premières à accueillir les familles. L'impression initiale pose souvent les prémices de la relation à venir. Arrive ensuite le temps du premier entretien. Au-delà de l'objectif consistant à poser le cadre de la MJIE, et malgré le caractère obligatoire de la mesure, le/la Chef de Service et le Travailleur social recherchent un échange, une écoute. Nous sommes avant tout dans une première rencontre avec l'enfant et sa famille. Puis six mois s'écouleront, ponctués de différents temps de rencontre avec l'enfant, les parents, la famille élargie, les écoles, le CMP, la PMI, la MDS... un rendez-vous au Service et hors les murs, notamment à domicile. Il n'y a pas une forme unique de rencontre, tout s'ajuste au regard de la singularité de la situation. Au fil des échanges avec l'enfant et sa famille, l'équipe perçoit les fragilités, les difficultés, les résistances de chacun mais aussi les appuis et, plus largement, le fonctionnement du système familial. Dans l'intérêt de l'enfant, le professionnel essaie de mobiliser chez le parent des ressources pour l'inscrire dans une prise de conscience et dans un début de travail autour de sa fonction de parent.

Parfois, certains Travailleurs sociaux se tournent vers le/la Chef de Service pour obtenir un soutien afin de se dégager du discours des parents, qui fait parfois écran à une compréhension objective de la dynamique familiale ; comment être dans la rencontre de l'autre pour aborder la réalité vécue par l'enfant, tout en gardant la distance nécessaire au travail d'élaboration que nécessite l'investigation ? Ce sont également les échanges informels entre le Psychologue et le Travailleur social, sur leurs rencontres respectives avec la famille, qui permettent de « se décaler » mais aussi d'approfondir un aspect de la problématique.

Les enfants et les familles nous exposent, parfois violemment, à quel point ils sont en souffrance, fragiles, démunis, montrant même parfois leur impossibilité d'être dans la rencontre. Comment

ne pas être dans la peur de l'autre lorsqu'il se débat et que les symptômes prennent la place de la parole ? Qu'exprime-t-il dans ses passages à l'acte ? Jusqu'où peut-on aller dans l'investigation, au risque de déclencher une escalade de violence ? En équipe, nous devons dépasser notre propre subjectivité, nos émotions, pour protéger l'enfant. Peut-il être maintenu dans sa famille, avec tous les impacts qu'entraîne la séparation d'un enfant avec son parent ? Une Aide Educative en Milieu Ouvert (AEMO) sera-t-elle suffisamment protectrice pour permettre à l'enfant de s'épanouir et de retrouver l'insouciance que doit être l'enfance ? Juge pour enfant, Chef de secteur enfance, Référent ASE, partenaires associatifs et équipe du SIE travaillent alors en étroite collaboration dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

La fin de mesure approche ! Le temps de l'écriture du rapport retentit. Le Travailleur social et le Psychologue doivent faire preuve d'un esprit de synthèse, d'objectivité, de nuance et d'élaboration pour restituer au magistrat les éléments recueillis et les hypothèses d'analyse de la situation. Jusqu'où va-t-on dans la description, dans l'interprétation clinique des situations alors que la rencontre avec cette famille s'est jouée sur une temporalité restreinte ? Comment objectiver les risques pour l'enfant de grandir dans une telle situation de danger sans être prédictif et garantir à chacun sa trajectoire subjective ?

Il est important « d'en dire quelque chose » à l'enfant et à ses parents. Quelque chose de ce que nous avons compris, de ce que nous avons écrit, mais surtout de les entendre à nouveau. Qu'ont-ils ressenti et compris de ce temps d'investigation judiciaire ? A-t-il permis une rencontre, une évolution ? C'est l'heure du bilan et du recueil de leur positionnement quant à nos préconisations.

Quelques semaines s'écoulent, le jour de l'audience arrive, marquant la dernière rencontre avec la famille. Le magistrat, à distance, garant de la loi et surtout de l'intérêt de l'enfant, devra statuer sur les mesures à prendre. A certains moments, les professionnels ne comprennent pas sa décision éloignée des propositions de l'équipe pluridisciplinaire. Il est nécessaire d'accepter que le débat contradictoire formalisé dans cet espace judiciaire vienne réinterroger les orientations de travail préconisées par l'équipe du SIE. L'équipe et la famille ont intégré qu'après cette rencontre dans le cadre de la MJIE il faudra se séparer et probablement passer le relais à d'autres services éducatifs.

Garante de la continuité du parcours de l'enfant, l'équipe a le souci de transmettre les éléments de l'investigation.

Stéphanie GUERINEL
Cheffe de Service du SIE d'Evry

Au SIE, la question de la rencontre est au cœur des pratiques, elle vient adoucir la temporalité et le dispositif très protocolisé qu'est la MJIE !



L'année 2019 sera probablement le temps des réflexions sur d'autres modalités de rencontre avec les familles, avec l'idée de tendre encore plus vers une co-évaluation des besoins fondamentaux de l'enfant, avec sa famille, en lien avec les orientations de la loi de 2016.

Stéphanie GUERINEL avec Véronique NOSSEREAU, une des deux secrétaires du SIE. Ces professionnelles étant essentielles pour la transmission des procédures et des informations lors d'une prise de poste

Des chantiers éducatifs à l'UJA

Le travail comme moyen de valoriser les jeunes

Depuis quelques années, l'Unité de Jour pour Adolescents (UJA) propose des chantiers éducatifs aux jeunes accompagnés.

Peinture, ponçage, enduit, nettoyage, travaux de jardinage,... Les médias sont nombreux et riches de sens.

Le chantier éducatif est un concept particulier, qui vise une activité de rénovation, réalisée par des jeunes encadrés par un éducateur. Il ne s'agit pas de travaux occupationnels, mais d'un véritable travail de rénovation réalisé au bénéfice de la collectivité.

L'immersion dans la réalité objective du travail constitue



le fondement de notre démarche éducative.

En effet, les périodes de chantier, plus ou moins étalées dans le temps, sont une opportunité de mise en situation de travail, qui permet de mesurer le niveau de maturité, ainsi que la motivation des adolescents, tout en permettant de vérifier et de valider le projet individuel de chacun.

Valoriser un adolescent à travers le travail et les valeurs qu'il induit, constitue la colonne vertébrale de notre intervention.

Il faut aussi que les adolescents accompagnés retrouvent l'envie et la motivation de "faire", tout en prenant conscience de leurs possibilités : il s'agit bien, dans la plupart des situations, de travailler sur l'estime de soi en renouant avec la réussite sur la base d'objectifs simples.

Les objectifs éducatifs sont fixés à travers la présence permanente d'un éducateur, qui accompagne les « jeunes travailleurs » dans l'exécution des tâches à réaliser.

Nous travaillons, en effet, au "coude à coude" avec les jeunes : c'est ce qui fonde, en partie, notre légitimité aux yeux des adolescents et

nous permet de nous engager dans la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs avec chacun d'entre eux.

Lors d'un chantier, le travail éducatif prend corps lorsque nous revêtons le même bleu de travail !

Voici les illustrations de quelques chantiers éducatifs réalisés ces derniers mois...

Tarek AIDOUDI

Educateur à l'Unité de Jour pour Adolescents d'Evry

Circulaire 2019-008

Augmentation du financement des Espaces de rencontre par la branche Famille de la CNAF

En prévision du colloque organisé à Bruxelles les 16 et 17 octobre prochain par la FFER (Fédération Française des Espaces de Rencontre) autour des Espaces de rencontre et à l'occasion du 30ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant ; notons dans l'agenda social, entre autres sujets, la nouvelle Circulaire 2019-008 de la Direction des politiques familiales et sociales portant sur l'augmentation du financement des Espaces de rencontre par la branche Famille de la CNAF. Cette Circulaire annule et remplace la Circulaire 2015-015 du 10 juin 2015.

Quatre-vingt pour cent des familles sont orientées vers les Espaces de Rencontre par les Juges aux affaires familiales. Mettant en avant la nécessité de la préservation des liens entre parents et enfants en cas de séparation conflictuelle, et face à des contextes familiaux extrêmement fragilisés, la Direction des politiques familiales et sociales, consciente de la nécessité de soutenir ces lieux, a décidé de revaloriser, à compter du 1er janvier 2019, la prestation de service en faisant passer le taux de cofinancement du dispositif par la branche Famille de 30% à 60 % du prix de revient, sur la base du nombre d'heures d'ouverture annuelle au public et des heures d'organisation de l'activité. Cette revalorisation fait suite à une enquête réalisée par la CNAF en début d'année 2019, qui a permis d'objectiver les difficultés financières auxquelles une majorité de ces structures étaient confrontées.

Cette nouvelle Circulaire, en consolidant le modèle économique des Espaces de rencontre permettra de soutenir l'offre existante, ainsi qu'une équité d'accès à ce service, ultime rempart prévenant une désastreuse rupture du lien entre l'enfant et ses parents.

En reconnaissant le rôle essentiel des Espaces de rencontre, la branche Famille de la CNAF positionne l'intérêt de l'enfant et son droit fondamental de voir ses parents au centre des dispositifs de soutien à la parentalité et valorise la mission de la Maison Des Liens Familiaux (MDLF), engagée depuis son ouverture dans le réseau de la FFER dont l'action a fortement contribué à ce doublement de la prestation de service. Enfin, pour enrichir le dynamisme de la MDLF, une partie de l'équipe conduite par Clarisse BOMPOINT, Directrice d'EFM et de la MDLF, participera au colloque de Bruxelles, avec d'autres professionnels européens, les 16 et 17 octobre prochain.

Responsable de Publication, Jean-Etienne Liotard, Directeur Général

Association Olga SPITZER

Direction générale
9 Cour des Petites Ecuries
75010 Paris

Téléphone : 01.43.46.76.23
Messagerie :
secretariat.dg@olgaspitzer.asso.fr



www.associationolgaspitzer.fr

A l'occasion des 20 de l'Espace Famille Médiation, une création théâtrale sur la médiation familiale avec la « soif compagnie » est prévue au théâtre Douze du centre d'animation Maurice Ravel. Cette représentation aura lieu le mercredi 20 novembre prochain à 19h00. Précédée d'un pot, elle sera suivie d'un échange avec les familles et professionnels présents. Des ateliers seront organisés au sein des locaux d'EFM le mardi 19 et le jeudi 21 novembre. Une exposition sur la médiation familiale sera également visible au centre Maurice Ravel.



Clarisse BOMPOINT
Directrice d'EFM et de la MDLF

Les Conférences familiales : une pratique innovante auprès des mineurs et de leurs familles

Dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution des pratiques professionnelles, une professionnelle du SSE 94 soutenue par la Direction a proposé de mettre en place la méthode des conférences familiales auprès des familles et des mineurs bénéficiant d'une MJIE ou d'une AEMO.



Tableau inuit

Un projet est en cours de construction afin de définir les modalités de mise en place des conférences familiales au sein du Service et de sensibiliser les acteurs concernés comme les magistrats, les Services du département ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ainsi que les partenariats à mobiliser.

La méthode des conférences familiales est issue des traditions Maoris en Nouvelle-Zélande et est développée depuis une vingtaine d'années en Australie, Etats-Unis, Europe dont certains pays l'ont intégré dans leur législation. Elle est en cours de généralisation en France notamment dans les départements de la Gironde, du Nord et de l'Ardeche ou dans certains Services de Protection de l'enfance (Association RETIS, ADSEA du Nord...)

La conférence familiale est un processus de prise de décision collective qui mobilise les capacités de la famille et celles du réseau social de proximité sur le traitement d'un problème spécifique. Elle se fonde sur la notion du Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) dont le principe est de restituer le pouvoir à la famille de trouver ses propres solutions. Les conférences familiales peuvent permettre de traiter une situation sociale spécifique : violences conjugales, maltraitance à enfant, situation d'un parent handicapé et/ou âgé, précarité, problème scolaire, etc... en rendant les familles actrices de leur projet de vie. Elles sont un espace de rencontre et de dialogue pour reprendre confiance et nouer des liens. Elles se concrétisent par une réunion entre les membres d'une famille et les personnes qu'elle a invitées. Plus il y a d'intervenants, plus il y a d'idées pour trouver des solutions. Les familles sont engagées dans une démarche positive, avec une réelle prise en compte de leur singularité. Des liens intrafamiliaux se reconstruisent, des placements d'enfants peuvent être évités, le pouvoir d'agir se développe. On constate une valorisation des personnes mais également un changement de posture positif vis-à-vis des services sociaux.

Ce projet est un outil parmi d'autres pour prendre en compte les ressources des familles et de leur environnement, ce n'est pas la seule solution mais il constitue une dynamique de réflexion au sein du SSE 94 sur les pratiques et les postures professionnelles auprès des mineurs et de leurs familles.

Nadine CLERC
Directrice du SSE 94

« Du côté des enfants en danger »

Un ouvrage dont les auteurs sont des professionnels de l'Association Olga Spitzer

LAURA IZZO / CHRISTOPHE ANCHÉ

DU CÔTÉ DES ENFANTS EN DANGER



EQUATEURS DOCUMENTS

Les parents de Bérénice, trop absorbés par leur travail, ne voient pas que leur petite fille de cinq ans s'isole et s'exprime de plus en plus difficilement.

Jérémie, neuf ans, à l'étroit dans un logement trop exigu pour contenir sa famille, s'agite et crie, subissant en retour de violentes punitions.

La mère de Vanessa, huit ans, la maquille et l'habille de façon provocante avant de l'exhiber sur les réseaux sociaux.

Kaoma, dix ans, brutalise l'institutrice et ses camarades d'école, tandis que ses parents minimisent son comportement.

Tous, pour des raisons différentes, sont des enfants en danger.

À leurs côtés, les professionnels de la protection de l'enfance, tentent de pallier les souffrances et les obstacles à l'épanouissement de chacun d'entre eux.

Laura Izzo, éducatrice spécialisée, et Christophe Anché, assistant social, ont voulu raconter ce métier de l'intérieur, témoigner de son importance, de sa dureté, mais aussi des joies qu'il procure.

Jour après jour, ils accompagnent des familles en crise ou en difficulté, carencées, abîmées, violentes parfois. Avec toujours, une question en tête, comme une éthique : quel est l'intérêt de l'enfant ?

Couverture et résumé de présentation de l'éditeur
Parution le 12 avril 2019

REPORTAGE : LE TÉLÉTHON CHEZ OLGA SPITZER VU PAR LES ENFANTS DU SESSAD D'EVRY



Ce samedi 8 décembre 2018, un événement en faveur du téléthon était organisé à l'I.T.E.P (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique). « Ça se passait à Tigery là où sont des enfants avec des fragilités ».

« Les gens étaient contents de le faire pour les enfants malades.

Nous avons rencontré Alexis de L'AJ (Accueil de Jour). Il vendait ses scoubidous et ses bracelets ; en fait c'était son matériel qu'il vendait pour le téléthon ! »



Madame Cretolle (cheffe comptable de l'ITEP et du SESSAD) et Monsieur Boursin (Directeur du pôle ambulatoire du Dispositif ITEP) sont à l'initiative de ce projet. Depuis 3 ans organisé par l'ITEP, cette année il est étendu à l'ensemble du dispositif, l'AJ, L'UJA, le CMPP et le SESSAD sont donc également présents.

Par cette journée, il leur tient à cœur de faire un geste solidaire et de « penser aux autres ».



Ils espèrent accueillir au moins 100 personnes et collecter un total d'environ 800 €



Les participants étaient invités à réaliser différentes performances afin de récolter de l'argent. La course : « L'épreuve c'était d'avoir des kilos sur soi et on devait faire des tours. À chaque fois ça rapportait des sous pour le téléthon ».

« Il y avait soit un grand tour sans rien, soit des plus petit avec un gilet jusqu'à 5 kilos, soit un chariot avec une haltère de 5 Kilos ».



« Le Basket, c'était trop bien. C'était la première fois pour certains ! On avait 30 secondes pour tirer des ballons et quand on marquait ça rapportait 30 centimes par panier ».

« On a fait des rencontres, Amandine de l'I.T.E.P avec qui on a mangé et pris des photos, et aussi Titouan qui nous a montré le chemin de la course ».



« C'est rare de pouvoir participer à un téléthon, on a eu de la chance ! Pour nous récompenser de ce qu'on avait fait, on a eu des bonbons et un diplôme du téléthon (Mais ils ont oublié les médailles ;p) ».



« Après, ils vendaient des crêpes. Il y avait des dames très gentilles malgré qu'on a pas eu le temps d'en manger à cause de nos accompagnateurs qui voulaient qu'on fasse l'article ».

« Ensuite, on a mangé à un barbecue tous ensemble, trop bon ! Il faut remercier les gens qui ont fait ça, et Monsieur Stanichit le cuistot ».

